



COMMUNIQUE

Depuis quelques jours, une rumeur relative au rappel de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire au Canada, circule sur les réseaux sociaux.

Cette rumeur tend à faire croire que l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire au Canada aurait été rappelé avec effet immédiat par le Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Marcel AMON-TANOI, car il aurait été « aperçu » en compagnie du Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur Guillaume Kigbafori SORO.

Le Ministère des Affaires Etrangères de la République de Côte d'Ivoire tient à faire savoir que l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire au Canada a été rappelé en même temps que 10 (dix) autres Ambassadeurs dans le cadre du mouvement diplomatique, conformément au statut particulier du corps diplomatique et sur décision de Son Excellence Monsieur le Président de la République depuis juin 2018.

Dès juin 2017, les Ambassadeurs concernés par le rappel ont été formellement informés qu'ils bénéficiaient d'une rallonge d'un an pour préparer leur départ.

Le mouvement diplomatique qui a lieu chaque année, porte sur l'affectation à l'étranger, la mutation et le rappel en Côte d'Ivoire des membres du corps diplomatique.

Toute information tendant à fonder le rappel de certains membres du corps diplomatique sur des critères autres que ceux précédemment énoncés, est infondée.

Fait à Abidjan, le 24/07/2018